



## Sélection des chats pour le CGA 2020

### Principes généraux

- les chats sélectionnés pour participer au Concours Général Agricole 2020 ont 12 mois minimum le jour du concours et sont exclusivement des chats enregistrés « Recommandé », « Élite B » ou « Élite A » dans le cadre du SQR à la date du 31/07/2019.
- les différentes variétés d'une même race concourent le même jour.
- le nombre maximum de chats par jour de concours est de 40.

### Distinctions

- le concours prévoit des distinctions race par race, sous réserve qu'un nombre minimal d'animaux soit présent.
  - Pour les races ayant plus de 1 000 naissances par an (pedigrees émis en 2019) :
    - minimum 3 mâles pour décerner le prix du meilleur mâle
    - minimum 3 femelles pour décerner le prix de la meilleure femelle
    - minimum 4 individus (mâles et/ou femelles) pour décerner le prix du meilleur de race
  - Pour les races ayant moins de 1 000 naissances par an (pedigrees émis en 2019) :
    - minimum 2 mâles pour décerner le prix du meilleur mâle
    - minimum 2 femelles pour décerner le prix de la meilleure femelle
    - minimum 2 individus (mâles et/ou femelles) pour décerner le prix du meilleur de race
- chaque « meilleur de race » participera à la grande finale qui désignera le prix du meilleur chat.
- les races présentes les jours de concours mais qui n'atteignent pas le nombre minimum de chats demandé pour la désignation d'un meilleur de race ne pourront pas être représentées à la grande finale.

## Le choix des chats sélectionnés

### Calcul des points

Des points sont attribués à chacun des chats « Recommandé » (N4), « Élite B » (N5) ou « Élite A » (N6) en cumulant les points suivants :

#### Points acquis par la descendance (cumulables) :

- si le chat a reproduit (il y a des descendants enregistrés au LOOF) 10 points
- pour chaque fils ou fille certifié (« DNA comp. ») :
  - si ce descendant est N4, N5 ou N6 8 points
  - si ce descendant est N3 (« Sélectionné ») 4 points
  - si ce descendant est N2 (« Conforme ») 2 points

#### Points acquis en spéciale d'élevage (maximum 16 points) :

- au moins un « excellent » en classe adulte 5 points
- au moins une nomination au « best in show » 3 points
- au moins un « best in show » 3 points
- au moins un « best of best » 5 points

#### Points acquis en exposition :

- pour le plus haut titre de championnat LOOF du chat (maximum 10 points) :
  - Champion 2 points
  - Double Champion ou Champion International 4 points
  - Triple Champion ou Grand Champion International 6 points
  - Quadruple Champion ou Champion d'Europe 8 points
  - Suprême Champion ou Grand Champion d'Europe 10 points
- pour le plus haut titre de premiorat LOOF du chat (maximum 10 points) :
  - Premior 2 points
  - Double Premior ou Premior International 4 points
  - Triple Premior ou Grand Premior International 6 points
  - Quadruple Premior ou Premior d'Europe 8 points
  - Suprême Premior ou Grand Premior d'Europe 10 points

Un chat seul peut gagner au maximum 36 points. Sa descendance lui apporte les points supplémentaires.

### *Sélection des chats*

Une fois le total de points affecté à chaque chat arrêté en date du 31/07/2019, les chats sont sélectionnés de la façon suivante, au sein de chaque race :

- le chat ayant le plus grand total de points dans la race est sélectionné ; s'il n'est pas disponible, le suivant est sélectionné.
- le chat de sexe opposé ayant le plus grand total de points dans la race est sélectionné ; s'il n'est pas disponible (décédé, non disponible, ...), le suivant est sélectionné.
- ainsi de suite dans la limite des places disponibles pour la race, assurant ainsi la parité entre mâles et femelles si toutefois assez de chats sont sélectionnables dans chacun des sexes.

Si plusieurs chats sont ex-aequo en nombre de points au sein d'une race, alors la priorité sera donnée en fonction des critères suivants par ordre dégressif : chat ayant reproduit, chat le plus âgé.

Lorsqu'une race comporte plusieurs variétés pouvant être représentées, mais pas en nombre suffisant pour obtenir les distinctions prévues au CGA, ces variétés d'une même race pourront alors être regroupées pour la sélection et le concours.

Si, en permettant à chaque race d'avoir le nombre suffisant pour obtenir les distinctions prévues au CGA (voir chapitre « Distinctions »), le nombre total de chats en concours n'est pas atteint, le nombre de participants sera augmenté pour les races pouvant fournir, au prorata du nombre de sélectionnables dans ces races.

### *Races/variétés en concours*

Races/variétés avec plus de 1 000 pedigrees en 2018 (une mise à jour sera effectuée le 1 janvier 2020 pour prendre en compte l'année 2019) :

BENGAL	PERSAN
BRITISH SHORTHAIR	RAGDOLL
CHARTREUX	SACRÉ DE BIRMANIE
MAINE COON	SIBÉRIEN
NORVÉGIEN	

Races/variétés avec moins de 1 000 pedigrees en 2018 (une mise à jour sera effectuée le 1 janvier 2020 pour prendre en compte l'année 2019) :

ABYSSIN	KURILIAN BOBTAIL PC et PL
AMERICAN BOBTAIL PC et PL	LAPERM PC et PL
AMERICAN CURL PC et PL	MANDARIN
AMERICAN SHORTHAIR	MANX
AMERICAN WIREHAIR	MAU EGYPTIEN
ANGORA TURC	MUNCHKIN PC et PL
ASIAN LONGHAIR	NEBELUNG
ASIAN SHORTHAIR	OCICAT
BALINAIS	ORIENTAL
BOMBAY	PETERBALD
BRITISH LONGHAIR	PIXIE BOB PC et PL
BURMESE AMERICAIN	RUSSE
BURMESE ANGLAIS	SCOTTISH FOLD
BURMILLA	SCOTTISH STRAIGHT
CALIFORNIAN REX	SELKIRK REX PC et PL
CEYLAN	SIAMOIS
CORNISH REX	SINGAPURA
CYMRIC	SNOWSHOE
DEVON REX	SOKOKE
DONSKOY	SOMALI
EUROPEAN SHORTHAIR	SPHYNX
EXOTIC SHORTHAIR	THAI
GERMAN REX	TONKINOIS PC et PL
HAVANA BROWN	TURC DU LAC DE VAN
HIGHLAND FOLD	YORK CHOCOLAT
HIGHLAND STRAIGHT	
JAPANESE BOBTAIL PC et PL	
KORAT	